

Département de la
Charente-Maritime

VILLE de ROYAN

OBJET :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal



réunion du 28 Octobre 1960



Achat classe préfabriquée pour l'école Maine Geoffroy N°
Marché Fillod Le vingt huit Octobre 1960, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 24 Octobre.

601A8

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSAU, LANOUÉ BISCAYE, MOUCHOT, LANUSSE, FOUGET, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCHE, FLAHAUT BERLAND, FANTANILLE, ETCHEBER, REIX, Melle FOUCHE, NARTEAU, GACHET, Guy MENANT, BOUCHET, BUJARD, GAILLARD, BETOUS

Excusé : M. Massé

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. le Dr Betous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Lors de la rentrée scolaire, il est apparu que le baraquement abritant une classe à l'école Maine Geoffroy était en très mauvais état malgré les réparations faites ces dernières années. Sur la demande de M. l'Inspecteur primaire, la Commission Scolaire a commandé, vu l'urgence, une classe aux Etablissements Fillod dont les constructions ont toujours donné satisfaction et dont 8 classes se trouvent dans les écoles de Royan

Le Conseil Municipal

Considérant l'obligation dans laquelle s'est trouvée la ville de procéder d'urgence à l'achat d'une classe préfabriquée en raison de la vétusté du baraquement abritant une classe

Vu les références fournies par les établissements Fillod

décide

- de procéder à l'acquisition d'une classe préfabriquée aux Etablissements Fillod pour un prix de 25.576 NF.
- de solliciter de M. le Préfet l'attribution d'une subvention pour cette construction et donne pouvoir à M. le Maire pour faire toutes démarches en vue de son obtention.

- d'autoriser M. le Maire à signer le marché devant intervenir
- que les crédits pour le règlement de cette acquisition seront inscrits lors du vote du B.S. 1960

Approuvé à l'unanimité

Signé et délivré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents



APPROUVÉ

RÉGIONAL, le 31 JUIL 1962
Le Sous-Prefet,

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



ROYAN, le

121^h
13-9-60



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES FILLOD

SIÈGE SOCIAL:
56, RUE DE PONTHIEU
PARIS - VIII^e

USINES

FLORANGE (Moselle)
TÉL: THIONVILLE N°13-03 et 13-04

ARDON (Jura)
TÉL: 474 CHAMPAGNOLE

Société Anonyme au Capital de 4 500.000 NF
Régistre du Commerce:
PARIS 54 B 10389, THIONVILLE 58 B 24, SALINS-LES-BAINS 55 B 17
N° d'entreprise 334.75.108.0048.47

Adresse Télégraphique:
COMEFILLOD - PARIS - 45

TÉLÉPHONE

ÉLYSÉES { 97-31
00-50
TELEX : de WENDEL PARIS-20-092

Paris, le 8 Septembre 1960

Monsieur le Maire
Mairie de

R O Y A N (Charente-Mme)

Voc Ref.

pt Ref. 4650- RS/MV

- Votre commande du 26 Août 1960-
S.I 6853

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur d'accuser bonne réception de votre correspondance en date du 26 Août 1960, dans laquelle vous avez bien voulu nous passer commande de:

- Une école à une classe

suivant Plan n° 9.61.2180 ayant fait l'objet de notre proposition n°.4277 du 17 Août 1960.

PRIX: Le montant de votre ordre qui s'entend pour bâtiment rendu et monté clés en mains à Royan, taxe de 12% comprise, ressort à: N.F 25.576,- (Vingt cinq mille cinq cent soixante seize nouveaux francs).

REVISION DE PRIX: Ce prix sera révisable suivant la Formule paramétrique M.I du 23 Juin, jointe à notre proposition précitée.

DELAI DE LIVRAISON: Ce bâtiment sera prêt en nos usines, pour expédition, le 20 Septembre 1960. Le montage sera terminé vers le 10 OCTOBRE 1960.

MARCHE DE REGULARISATION: Pour faire suite à votre demande, nous vous remettons sous ce pli, en cinq exemplaires, le projet de marché concernant cette école.

.../.



....

4650- RS/MV

EXEMPLAIRE UNIQUE: Nous vous serions obligés de bien vouloir nous faire parvenir l'exemplaire unique de ce marché destiné à former titre en cas de nantissement.

Nous vous remettons à cet effet, le formulaire sur lequel sont indiquées les mentions que la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat désire voir apposer sur les marchés qui lui sont soumis en nantissement.

Nous vous précisons que ces mentions doivent être suivies d'un cachet et d'une signature.

DOSSIER TECHNIQUE: Pour faire suite à la demande que vous nous avez exprimée, nous vous prions de trouver, sous ce pli, en cinq exemplaires:

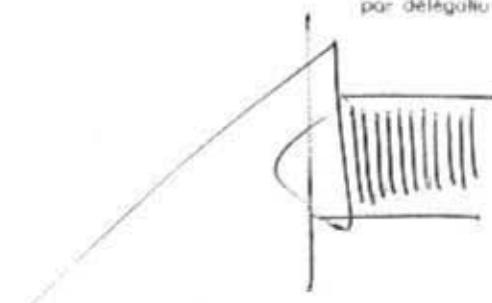
-Dossier technique Ref. n° III6

dans lequel sont inclus descriptifs et plans concernant l'école à une classe faisant l'objet de votre commande.

Nous vous remercions de cette commande dont l'exécution sera l'objet de tous nos meilleurs soins et,

Vous prions d'agrément, Monsieur le Maire,
l'expression de nos sentiments distingués.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES FILOR
par délégation



P.J: Marché (5ex.)
I Formulaire
Dossier III6 (5ex.)

✓